

**ADCA 34**

**adca34.e-monsite.com**

BESSE Yvan, La Combelle, 11 route de Pabo

34610, Castanet le Haut

06.89.60.28.93

**Assemblée générale ADCA34**

**Le 29 novembre à Vaisse Plegade**

Présents : BESSE Yvan, RIVEMALE Richard, BESSE Lætitia, EVANGELISTI Gérard, ASTIE William, ROUX Robert, TAURINES Xavier, BRITTO Bruno.

Excusés : BONAFE Adrien, TODIERE Thierry, RIVEMALE Cédric.

Ordre du jour :

* Bilan moral
* Bilan financier
* Adhérents, Covid
* Chasse à Vaisse Plegade
* Prix des adhésions, demande de subvention
* Renouvellement du bureau
* Changement d’adresse du siège social
* Projet 2021
* Questions diverses
* Bilan moral

Cette année est un peu particulière, à cause de la situation sanitaire nous n’avons pas pu faire notre assemblée générale plus tôt, il n’y a eu aucun salon de chasse, aucun parcours 3D et aucun évènement.

Nous avions des problèmes de connexion au site de la FFCA mais le problème est résolu. Tout le monde devrait recevoir la revue.

Nous avons signé une convention avec la FDC 34 et nous pouvons désormais proposer une chasse aux adhérents de l’ADCA 34.

Mise a jour du site de l’ADCA 34 : **adca34.e-monsite.com**

* Bilan financier

Rivemale Richard présente le bilan financier de l’association, à part les frais de fonctionnement et du camion, il n’y a pas d’autres mouvements. La subvention de l’année passée n’a pas été dépensée.

* Adhérents, Covid

Le nombre d’adhérents est toujours en baisse, et la situation sanitaire actuelle n’a fait qu’accentuée cette baisse. Nous espérons que les choses vont s’améliorées par rapport à la Covid et que nous arriverons à fédérer plus de chasseurs à l’arc afin de faire vivre notre association.

* Chasse à Vaisse Plegade

Cette année nous avons signé une convention avec la Fédération des Chasseurs de l’Hérault, qui nous mettent à disposition un territoire pour faire de la chasse à l’arc et de la formation. Nous faisons donc lecture de cette convention.

Pour pouvoir participer à cette chasse il faudra impérativement :

* Être à jour de sa cotisation ADCA 34
* Avoir valider son permis de chasse dans le 34 (présentation de la validation obligatoire)
* Respecter les règles de chasse décidées par l’association.

En cas de non-respect des consignes et obligations, le bureau de l’ADCA 34 se réserve le droit de refuser l’accès à la chasse et au territoire.

Quatre personnes sont désignées responsables de chasse (au moins une de ces quatre personnes doit être présent les jours de chasse) : BESSE Yvan, BESSE Laetitia, BONAFE Adrien et RIVEMALE Richard.

Nous avons décidé pour commencer d’une chasse tous les 15 jours :

* Le 12 décembre 2020
* Le 27 décembre 2020
* Le 09 janvier 2021
* Le 24 janvier 2021

Il faudra obligatoirement confirmer sa présence, afin d’éviter aux responsables de se déplacer pour rien car il y a un peu de route pour venir. Un SMS vous sera envoyé pour rappel en début de semaine. Le rendez vous sera fixé à 7h00 au bâtiment de Vaisse Plegade, ensuite en fonction des participants et du temps nous définirons le mode de chasse de chacun (affut, approche, formation, poussée silencieuse, battue sanglier sous règlement en vigueur…) et nous répartirons le territoire en toute sécurité.

* Prix des adhésions, demande de subvention

Nous avons décidé avec les membres présents de laisser la cotisation à 30€ (23€ pour la FFCA et 7€ pour l’ADCA) pour cette année. Mais en juin, quand nous prendrons les adhésions 2021, le prix de la cotisation sera porté à 50€ (23€ pour la FFCA et 27€ pour l’ADCA 34). Il faut savoir que l’association a dû souscrire à une assurance supplémentaire pour proposer la chasse à Vaisse Plegade, que les subventions de la fédé ont diminuées de moitié et que si nous n’augmentons pas la cotisation, notre association ne sera plus viable. L’année passée certain membres du bureau ont dû engager des fonds personnels en attendant que la subvention arrive, et cette situation ne devra plus se reproduire.

Au regard de la situation actuelle, nous ne ferons pas de demande de subvention cette année.

* Renouvellement du bureau

Cette année nous renouvelons le bureau. Se présente :

BESSE Yvan Président, élu à l’unanimité.

BONAFE Adrien Vice-Président, élu à l’unanimité.

BESSE Laetitia Secrétaire, élue à l’unanimité.

RIVEMALE Cédric Vice-Secrétaire, élu à l’unanimité.

RIVEMALE Richard Trésorier, élu à l’unanimité.

TODIERE Thierry Vice-Trésorier, élu à l’unanimité.

* Changement d’adresse du siège social

La FDC 34 a mis à jour ses statuts conformément à l’arrêté ministériel du 11 février 2020, à la suite de quoi, l’adresse du siège social de notre association (l’ADCA 34) est modifiée comme suit :

Article 4 : le siège de l’association (ADCA 34) est situé à :

ADCA 34

chez BESSE Yvan

11 route de Pabo

lieu-dit La Combelle

34610 Castanet le Haut

* Projets 2021

Les projets seront axés sur la chasse à Vaisse Plegade, certaines idées ont été données, à confirmées le moment venu :

* Vêtement fluo floqués (FDC 34/ADCA 34)
* Chaises d’affut
* Treestand
* Baudriers
* Lit de camp
* Questions diverses

Pas de questions.

Le président BESSE Yvan